



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une fondation pour la préservation du Bois de Chênes

Le Bois de Chênes est un haut lieu de la biodiversité du canton de Vaud, protégé par un arrêté de

classement depuis 1966. Après 50 ans d'un partenariat constructif canton-commune, une fondation

voit le jour pour assurer à long terme la préservation de ce patrimoine naturel et bâti exceptionnel

et fédérer les acteurs intéressés à une mise en valeur respectueuse du site.

La Fondation du Bois de Chênes a été créée officiellement le 30 septembre dernier. Elle permet de

regrouper sous une même structure la commune de Genolier, le Canton de Vaud, le Conseil Régional

(RegioNyon), l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et l'Association du

Bois de Chênes de Genolier (ABCG). Cette composition garantit la pérennité des actions conduites à ce

jour et renforce leur cohérence. Au cours des 50 dernières années, la gestion des terrains, majoritairement

propriétés de la commune de Genolier (80% de la surface totale) a en effet été assurée par le Canton de

Vaud au moyen d'une convention avec la commune de Genolier. Cette convention prenant fin en 2014, la

Fondation du Bois de Chênes en prend le relais.

Au coeur d'un territoire en plein développement, le Bois de Chênes joue un rôle clé

comme réservoir de

biodiversité et site relais pour la faune et la flore dans le réseau écologique cantonal.
Reconnu site

paysager d'importance nationale, le Bois de Chênes compte également de nombreux milieux naturels de

valeur comme des prairies sèches, de petits marais, des plans d'eau, mais aussi des hêtraies et des

chênaies, dont l'intérêt n'a pas échappé à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

qui qualifie le site d'exceptionnel et le suit de longue date. Le Bois de Chênes fait aussi partie du périmètre

du Parc naturel régional du Jura vaudois et constitue une des portes d'entrées idéales pour sensibiliser le

public et la jeunesse à la beauté de notre patrimoine naturel et bâti.

Un des objectifs premiers de la Fondation du Bois de Chênes sera précisément de renforcer les fonctions

sociales et pédagogiques du lieu et de rechercher les complémentarités et les synergies entre les projets

existants sur le site ; à titre d'exemple, la vulgarisation des activités de recherche menées dans le Bois de

Chênes sera renforcée dès 2015 à l'aide d'outils cartographiques et de documents d'information à

l'intention du public. Un projet clé de la fondation sera aussi la restauration de la ferme du Bois de Chênes,

située au coeur du périmètre et classée « monument d'importance régionale » depuis 1961. Cette

rénovation permettra de créer des lieux d'accueil du public et des espaces didactiques, qui pourront être

utilisés par différentes organisations dans un objectif pédagogique et de sensibilisation.

Pour réaliser ses objectifs, la fondation a besoin de plus de cinq millions de francs. Elle compte sur le

partenariat et la générosité des collectivités publiques, des fondations, associations et de tous les

donateurs privés qui pourront bénéficier d'une défiscalisation de leurs dons.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Catherine Strehler-Perrin, division biodiversité et paysage, Direction générale de l'environnement, 021 557 86 30; Georges Richard, président du conseil de fondation, Fondation Bois de Chênes, 079 551 18 90 - richard.genolier@bluewin.ch